



Problème avec un site de jeux en ligne

Par **Adonfff_old**, le **10/06/2007** à **22:53**

Bonjour,

Le sujet peut paraître dérisoire mais il s'agit d'une question de principe.

L'affaire concerne un ensemble de personnes abusées par un site de jeux en ligne qui ferme des comptes ou annule des gains sous prétexte que ces joueurs trichent, sans prouver ce qu'ils avancent.

Il semble qu'il s'agisse d'une méthode pour se débarrasser des clients (gagnants) un peu gênant.

Vous trouverez trace de cet échange sur [Problème avec Cadovillage](#)

J'ai débuté cette discussion en septembre 2005.

Celle-ci est toujours d'actualité.

Connaissez-vous un moyen de faire cesser ceci ?

Cordialement

Par **Jurigaby**, le **10/06/2007** à **23:17**

Bonjour.

Vous pouvez agir sur le plan civil et demander des dommages et intérêts que vous obtiendrez

surement.

La procédure se déroule devant le juge de proximité et vous n'avez pas l'obligation de prendre un avocat.

Maintenant, sur un plan pénal, vous pouvez essayer de porter plainte. Je pense que la qualification d'escroquerie ou de tromperie devrait être applicable (il faudrait que je vérifie).

Ceci dit, vous avez raison de vous battre pour des principes! Ces derniers sont bien la seule chose qu'il nous reste.

Par **Adonfff_old**, le **11/06/2007** à **23:21**

Merci pour votre réponse rapide et réconfortante.

Vous venez de faire quelques heureux et moi le premier.

Votre réponse désintéressée fait oublier les manigances de ce site de jeu.

Cordialement